

Fondée à cette époque, elle s'est accrue successivement par des achats, par des dons faits par des avocats, et même par quelques magistrats.

La Bibliothèque des avocats compte environ 4,000 volumes, qu'on peut classer ainsi : 1^o *Droit ancien* ; 2^o *Droit moderne* ; 3^o *Littérature et économie politique* ; 4^o *Mélanges*.

Dans la première catégorie, on remarque la belle édition des *Assises de Jérusalem*, publiée par M. Beugnot ; les *Olim*, publiés par le même ; l'édition in-folio, en deux volumes, des *Usages de Bresse*, de Revel, qui renferme la première partie de l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon ; édition assez rare.

La seconde catégorie n'offre rien d'exceptionnel, elle est pourvue de tous les ouvrages utiles à consulter pour l'étude des questions de droit.

Sous le titre de *Littérature, histoire et économie politique*, je signalerai la collection complète du *Moniteur universel*, depuis 1789 jusqu'à nos jours, — la grande *Biographie de Michaud*, le *Glossaire* de Ducanges, avec le supplément de Carpentier.

Enfin, sous le titre de *Mélanges*, je rangerai la collection des mémoires judiciaires de M. le conseiller Menoux, — collection importante qui compte au moins trente volumes, et que l'on peut consulter utilement pour l'histoire judiciaire de Lyon, pendant la première moitié de ce siècle.

Léopold NIEPCE.

(A continuer.)